



JAN 8 1993

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Postal Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

f.m.e. Corporation dba Friden Neopost
30955 Huntwood Avenue
Hayward, California
USA 94544-7084

MODEL(S) / MODÈLE(S):

8840

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Affaires commerciales Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance postale électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

f.m.e. Corporation dba Friden Neopost
30955 Huntwood Avenue
Hayward, California
USA 94544-7084

RATING / CLASSEMENT:

35 kg x 10 g
or avoirdupois equivalent/
ou l'équivalent en avoirdupois

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

These are fully electronic postage scales with a single weight display. They are used for postage determination and not for direct sales to the public. Postal charges are computed by entering the class of mail and a code for type and destination. The codes, rates and postal codes used in determining the charges are contained in PROM's mounted in removable rate packs located on both sides of the scale.

The display consists of a two digit window for kilograms, a three digit window for grams and a six digit window for charges. These digits are all of the seven segment type. There is an additional information window with a 32 character display of the 5 x 7 dot matrix type.

The operator controls consist of:

- (a) an OFF/ON power switch located on the rear of the scale. Note: On power up, the display is verified.
- (b) a 3 x 4 (12 keys) keypad on the left hand sloping front contains lighted function keys for ZERO (when lit indicates center of zero), TARE for objects placed on the platter (it clears automatically on removal of load), RESET used to clear current transaction or an erroneous entry. A WEIGHT ENTRY key that when pressed disengages the platter and allows the operator to enter a weight. The microprocessor evaluates this weight and displays a shipping charge.

DESCRIPTION SOMMAIRE:(Suite):

Il s'agit de balances postales, entièrement électroniques, à un seul dispositif d'affichage. Les balances visées servent à la détermination des tarifs d'affranchissement et ne sont pas destinées à la vente directe au public. Le calcul des tarifs d'affranchissement se fait en introduisant dans l'appareil la catégorie des envois postaux et le code identifiant le type et la destination. Les codes d'identification, les tarifs et les codes postaux utilisés pour la détermination des tarifs d'affranchissement sont contenus dans des mémoires PROM fixées sur des modules de données de tarifs amovibles qui sont insérés dans chacun des deux côtés de la balance.

Le dispositif d'affichage comprend une fenêtre à deux chiffres pour l'affichage des grammes et une fenêtre de six chiffres pour l'affichage du tarif. Ces chiffres sont tous des chiffres à sept segments. Il existe une fenêtre supplémentaire de 32 caractères du type matrice par points de 5 x 7 pour des renseignements supplémentaires.

Les commandes de l'opérateur sont les suivantes:

- (a) un interrupteur marche/arrêt (OFF/ON) monté sur le panneau arrière de la balance. Remarque: A la mise sous tension de l'appareil, il y a vérification du dispositif d'affichage.
- (b) un mini-clavier 3 x 4 (12 touches) situé sur la surface avant inclinée ou sont réunies des touches de fonction allumées, soit une touche ZERO (indiquant le centre du zéro lorsqu'elle est allumée), une touche TARE pour les objets placés sur le plateau (la tare s'efface automatiquement dès que la charge est retirée), une touche RESET utilisée pour annuler une transaction en cours ou une entrée erronée, une touche WEIGHT ENTRY qui permet à l'opérateur d'introduire un poids sans utiliser le plateau en abaissant la touche. A l'aide du poids introduit, le microprocesseur détermine un tarif d'expédition qu'il affiche ensuite.

SUMMARY DESCRIPTION (Cont'd)

(c) a 10 x 4 (40 keys) keypad that is used for input of zones, rate and/or special services. There are a number of unmarked keys on both of these keypads that can be used by the owner to have options and services that do not affect the metrological function of the scale.

(d) a numeric keypad 0 to 9 with a "." decimal and a CLEAR key.

Calibration of this scale is a microprocessor function that is operational after an internal jumper has been enabled and a "support pack" has been inserted in lieu of one of the rate packs.

Sealing of any one of the screws on the underside of the base is adequate to prevent access to the calibration jumper. The design is exempt from providing ready access to all other components or adjustments without breaking a seal as specified in SGM3/10.

NOTE: This device is marked Friden Alcatel or Neopost.

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

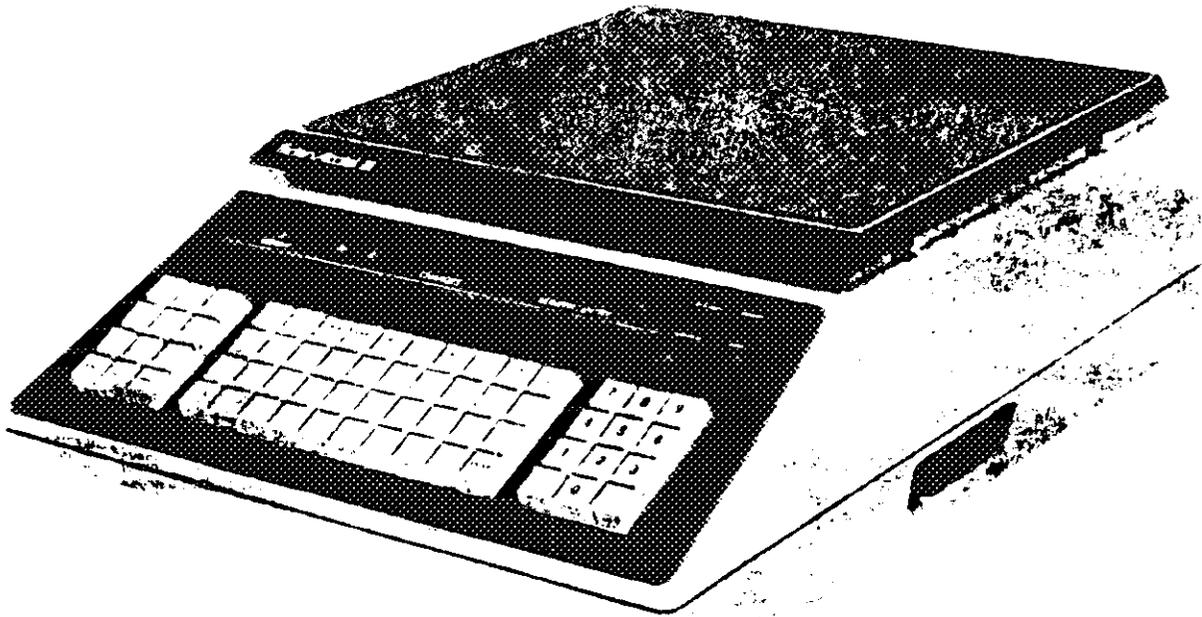
(c) un mini-clavier 10 x 4 (40 touches) utilisé pour l'introduction des zones, des tarifs ou services spéciaux ou des deux. Les deux mini-claviers comportent un certain nombre de touches non marquées qui peuvent être utilisées par le propriétaire pour des options et des services qui ne gênent pas la fonction métrologique de la balance.

(d) un mini-clavier numérique composé des touches numérotées de 0 à 9, d'une touche de point décimal et d'une touche CLEAR (effacement).

L'étalonnage de la balance est une fonction assurée par le microprocesseur qui est déclenchée après validation d'un cavalier interne et après remplacement d'un des modules de données de tarifs par un module de soutien.

Le plombage d'une seule des vis qui se trouvent sur le dessous du socle est suffisant pour empêcher l'accès au cavalier d'étalonnage. La conception est exemptée de rendre accessible les autres parties composantes ou ajustements sans brisé le sceau conformément aux exigences de la norme ministérielle SGM3/10.

REMARQUE: Cet appareil est marqué Friden Alcatel ou Neopost.



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



H.C. Bruce

Chief,
Weights and Measures

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Affaires commerciales Canada.

JAN 8 1993

Date

Chef,
Poids et Mesures